

International

LES ARMÉES FRANÇAISES FACE À LA MENACE : REDÉFINIR LES PRIORITÉS DE NOTRE DÉFENSE

Louis Gautier

28/10/2026

Alors que le contexte géopolitique n'a jamais été aussi volatile et dangereux, la France devra faire des choix en matière de défense à l'occasion de l'élection présidentielle. Louis Gautier, haut fonctionnaire et universitaire, spécialiste des questions internationales, stratégiques et de défense identifie, dans cette deuxième note du groupe de travail Orion, les enjeux de défense et de sécurité auxquels la France sera confrontée pour les cinq années à venir qui devront prioriser la protection du territoire national et la sécurité du continent européen. Selon lui, ces orientations stratégiques ne pourront se déterminer sans associer le Parlement et la société civile dans ce débat de fond.

Le groupe de travail Orion

Créé en 2002 et actif lors des trois derniers cycles présidentiels (2007-2017), le groupe Orion réunit élus, chercheurs, hauts fonctionnaires civils et militaires et experts attachés aux valeurs de la gauche (paix, légalité internationale, défense européenne, implication citoyenne) dans une démarche de rigueur analytique et d'indépendance de jugement. De septembre 2026 à début 2027, à l'occasion de la campagne présidentielle, le groupe de travail Orion publie à la Fondation Jean-Jaurès des notes d'orientation sur les enjeux financiers, capacitaires, institutionnels et doctrinaux de la politique de défense.

Introduction

Le président ou la présidente de la République élu/élue en mai 2027 fera face à la situation stratégique la plus volatile et la plus dangereuse pour notre pays depuis la fin de la Guerre froide. La mondialisation et les évolutions technologiques de ces dernières décennies ont contribué à

diffuser la puissance militaire à un nombre croissant d'acteurs, de plus en plus désinhibés dans le recours à la force. Dès lors, nos intérêts et notre sécurité ne sont plus à l'abri d'une agression, et nos armées ne peuvent pas se permettre de disperser leurs moyens, qui restent limités malgré les efforts budgétaires engagés depuis 2015. Dans le domaine de la défense, la France est donc à l'heure des choix. Il lui faut prioriser les intérêts à défendre par les armes et les menaces susceptibles de l'y contraindre. Plus que jamais, notre politique de défense a besoin d'une orientation claire et réaliste.

Ce nouveau cap ne saurait être réduit à une simple actualisation technique de la doctrine existante par le seul pouvoir exécutif, comme l'ont été les dernières revues nationales stratégiques¹. L'exercice appelle à un débat de fond, associant le Parlement et la société civile aux choix qui engageront la nation. Prioriser suppose des renoncements qui doivent être assumés démocratiquement. Ce travail politique et doctrinal doit envoyer un signal fort à nos alliés et à nos compétiteurs stratégiques. Il s'agira d'un premier geste en matière de politique étrangère pour qui exercera les fonctions de président de la République.

Cette note propose d'initier ce travail en identifiant les enjeux pour les cinq prochaines années. Elle prend comme postulats les intérêts stratégiques de notre pays qui doivent pouvoir être défendus par les armes et la capacité de la France à rester maître de son destin. Ces éléments conduisent à prioriser la protection du territoire national et la sécurité du continent européen.

Prioriser la sécurité du continent européen

Désormais plus longue que la Première Guerre mondiale, la guerre d'Ukraine est un conflit de long cours dont les effets marqueront fortement le prochain mandat présidentiel.

Quelle qu'en soit l'issue, ce conflit montre que **l'hostilité et la capacité de nuisance de la Russie à l'égard des démocraties européennes sont sans commune mesure avec celles de tout autre acteur**. La Russie, à l'horizon du prochain quinquennat, constitue une source de menaces actives et se trouve en mesure de mettre à mal la stabilité de notre continent. La menace n'est pas hypothétique et ne pèse pas seulement contre les États du flanc oriental de l'Europe. Elle vise déjà la France, sur son sol comme sur d'autres théâtres, par des actions de guerre hybride².

Quand bien même les hostilités cesseraient en Ukraine (ce qui est loin d'être acquis), la Russie, si son action n'est pas fermement contrecarrée par le rétablissement d'un rapport de force à notre avantage, continuera à désorganiser l'Europe. L'objectif du pouvoir russe est clair : faire éclater l'Union européenne et saper l'Alliance atlantique pour retrouver un pouvoir hégémonique sur l'est

de l'Europe, vassaliser ses États voisins et reconstituer une « grande Russie ». Rien ne permet d'escompter raisonnablement, au cours du prochain quinquennat, un apaisement rapide et durable qui autoriserait un relâchement de l'effort. **Rétablir dans la durée la paix sur notre continent suppose une action politique et diplomatique qui doit pouvoir s'adosser à des équilibres militaires.**

La priorité du prochain quinquennat est l'amélioration du contexte de sécurité européen, condition de notre propre sécurité. Cette amélioration passe par la définition d'un contrat de sécurité collective européen et la définition de notre contribution à ce contrat, dans les faits.

Pour cela, il faut avoir une claire conscience des difficultés qui risquent de contrarier cet objectif.

- **Dans le champ politique**, l'exemple de l'ancien président hongrois Viktor Orbán a montré qu'un seul gouvernement complaisant envers la Russie pouvait entraver la prise de décisions au sein de l'Union européenne. Si, de nouveau, un ou plusieurs États membres de l'UE passaient dans l'orbite de Moscou, celle-ci serait paralysée de l'intérieur. À l'OTAN, tant que l'administration Trump est au pouvoir, il faut aussi s'attendre à voir les initiatives en faveur de la défense européenne systématiquement contrariées. Cela pose la question des structures de concertation et de décision pertinentes pour une meilleure défense de l'Europe.
- **Dans le champ économique**, une augmentation des tensions sur le flanc est de l'Europe, et *a fortiori* une agression directe ou indirecte, aurait des conséquences immédiates pour nous. La Russie pourrait, par exemple, s'en prendre au commerce maritime européen (la guerre contre l'Iran peut servir d'exemple). Quelques incidents dans la Baltique, voire au-delà dans l'Atlantique, suffiraient à paralyser les échanges en provoquant une flambée des primes d'assurance, voire une rupture de couverture. Les récentes attaques de navires civils avec des drones, au large de la Bulgarie et de la Roumanie, en sont peut-être les premiers signes³. Dans le contexte de forte intégration des chaînes de valeur à l'échelle européenne, les actions de déstabilisation de nos alliés du flanc est auraient dans tous les cas de fortes incidences pour les autres pays européens, dont la France.

Face à la menace russe, le premier objectif de notre politique de défense pour les cinq prochaines années doit donc être de **rétablir un rapport de force militaire crédible et qui nous soit favorable, y compris sans les États-Unis**. Ces efforts doivent permettre d'éviter un conflit et, si besoin, de faire face à une agression, même dans la durée.

Depuis 2022, les progrès européens en matière de défense sont réels, notamment sur les plans

budgétaires et capacitaires. L'Union européenne a des moyens plus importants pour se défendre en 2026 qu'en 2022. Cette montée en puissance est plus que jamais essentielle à la sécurité du continent à l'heure du **désengagement américain**⁴. Ce dernier va se poursuivre, de façon différenciée selon les pays en fonction notamment de leur alignement sur Washington, ce qui pourrait avoir pour effet de fractionner davantage la garantie américaine et la solidarité entre alliés dans l'OTAN. Il faut dès lors trouver la voie politique de l'autonomisation des moyens militaires européens, qui reste politiquement bloquée.

La France doit continuer à travailler avec ses partenaires européens pour que l'UE s'affirme comme une puissance, y compris dans le domaine militaire. Elle a une partition propre à jouer, sans concession dès lors qu'il s'agit de la préservation des intérêts majeurs de notre pays. Il faut **faire comprendre à nos alliés que notre disponibilité militaire n'est ni à sens unique, ni la manifestation compensatoire d'une puissance dont les autres atouts sont sur le déclin**.

La dissuasion nucléaire autonome est un élément majeur de notre défense, au cœur de notre modèle d'armée, et sa modernisation et son adaptation constantes doivent rester une priorité, en s'appuyant sur la dissuasion avancée⁵.

Contribuer à la stabilité du continent européen dans un contexte marqué par la prolifération, le développement des défenses anti-missiles et le risque d'un affaiblissement des logiques de dissuasion oblige plus que jamais à veiller à l'articulation entre moyens nucléaires et capacités conventionnelles. Cette cohérence capacitaire indispensable, accompagnée d'éventuels épaulements européens pour la réalisation de certaines missions stratégiques, est de bon sens. Cela suppose toutefois de développer des visions stratégiques étroitement partagées et surtout l'approfondissement du sentiment d'une communauté de destin.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Se préparer aux déstabilisations régionales

L'évolution des relations internationales se caractérise par un monde beaucoup plus instable. La dégradation de la situation au Moyen-Orient depuis le déclenchement des frappes américaines et

israéliennes contre l'Iran donne la démonstration frappante que les États-Unis ne sont plus en capacité d'être les gendarmes du monde. La réponse de l'Iran illustre aussi le risque de déstabilisation par des puissances régionales moyennes, avec des conséquences directes pour nous.

Ainsi, **faire de la sécurité et de la stabilité du continent européen une priorité signifie aussi prendre en compte la multiplicité des points de vulnérabilité**, liée aussi à l'émergence de puissances régionales, en particulier dans notre voisinage proche ou lointain. En ce sens, deux éléments doivent être pris en compte :

- **le voisinage immédiat du continent européen**, comme l'Arctique et la Méditerranée. Pour le premier, la disponibilité de ressources naturelles suscite des appétits, notamment russes et américains. Pour la Méditerranée, des États ont désormais des capacités militaires suffisantes pour mettre en œuvre leurs ambitions régionales et déstabiliser la région. Ce rattrapage capacitaire est général et ne nous vise pas en particulier, mais il modifie l'équation d'accès à la zone et réduit d'autant notre liberté d'action ;
- **les voies de communication** nécessaires à notre économie, tant se développe la militarisation de domaines non militaires. Le conflit actuel au Moyen-Orient et l'action de l'Iran et de ses affidés démontrent les conséquences très directes de leurs actions pour notre économie, en pesant sur nos dépendances. Les voies maritimes et les câbles sous-marins qui alimentent notre économie traversent des zones où quelques acteurs disposent des moyens d'interdire, de ralentir ou de renchérir le passage, pour un coût très inférieur à celui que nous devrions consentir pour le rétablir. C'est l'asymétrie fondamentale de la période où déstabiliser coûte moins cher que stabiliser.

La France a des accords historiques avec des pays proches de ces voies de communication, en l'occurrence Djibouti, près de Bab el-Mandeb, et les Émirats arabes unis, près d'Ormuz. Il est de notre intérêt de respecter ces accords pour conforter notre crédibilité et donc de participer à la sécurité de la région. Les pays du Golfe, de leur côté, sont engagés dans une diversification assumée de leurs partenariats de sécurité. Nos accords de coopération, tels qu'ils existent, ne suffisent plus à y maintenir automatiquement notre position. Cela appelle une reprise de négociation d'ensemble, et parfois peut-être dans une approche européenne, là où nous avons jusqu'ici procédé seuls.

La France n'a nullement les moyens d'être le gendarme du monde, mais sa voix doit porter quand elle est engagée. Notre crédibilité repose ainsi sur cet équilibre entre dimensionnement des engagements et capacité à les respecter.

Affronter le temps des défis de souveraineté

L'émergence de puissances régionales est concomitante d'une évolution de la conflictualité, qui se fait désormais à l'avantage de l'attaquant. La prolifération balistique, les drones, le cyber ou la désinformation accentuent une asymétrie des coûts, et il devient toujours plus facile de déstabiliser à moindres frais.

Notre territoire national a la particularité de se situer sur tous les continents, ce qui multiplie les voisinages et les défis de sécurité dans nos outre-mer, en particulier lorsque la souveraineté de la France est contestée dans certains territoires. Le panel des hypothèses d'actions déstabilisatrices est large : campagne de désinformation, instrumentalisation des migrations, drones armés, coups de main, débarquement de « petits bonhommes verts ». Plus que jamais, **nous entrons dans l'ère des défis de souveraineté.**

Il ne s'agit pas, pour un adversaire, de nous vaincre : **il s'agit de nous affaiblir, en testant notre capacité de réponse et notre volonté d'agir.** Le but est de défier et de mettre à mal notre crédit sur la scène internationale. Ces manœuvres peuvent se tenir volontairement sous le seuil de l'agression caractérisée, et elles peuvent prendre la forme d'un chantage exercé sur tel ou tel de nos territoires par un adversaire qui y voit un moyen peu coûteux d'obtenir autre chose. Il est donc facile de nous atteindre sur des points éloignés de l'Hexagone, faiblement tenus, où la mise en question de notre puissance est peu coûteuse pour l'agresseur et durablement dommageable pour nous. Une atteinte périphérique réussie n'entamerait sans doute pas nos capacités, mais elle affaiblirait ce qui fait la valeur d'une puissance : la présomption qu'elle tient ce qu'elle détient.

Ces défis nécessitent d'affiner notre spectre de **réponses qui, de façon binaire et inappropriée, ne peuvent se résumer en l'envoi sous 72 heures de 4 Rafales sous la très hypothétique mise en action de nos forces nucléaires. Il convient de se doter de capacités supplémentaires et complémentaires sur place afin d'élever le coût d'une agression pour nos compétiteurs.** Ce qui est en cause n'est pas une montée en gamme indifférenciée, mais le relèvement du niveau de test que doit franchir un agresseur. Notre spectre de réponse doit être élargi par l'implantation des capacités intermédiaires, locales et permanentes, dont la fonction est d'augmenter la difficulté et le coût d'une intrusion hostile.

Par ailleurs, nos territoires ultramarins ne doivent pas être considérés seulement comme des espaces à protéger, mais comme de véritables points d'appui militaires. Plusieurs axes de développement complémentaires sont possibles :

- renforcer les éléments locaux, afin d'avoir **une capacité de déni d'accès, qui passe notamment par des moyens de la détection et de réaction immédiate**. Cela implique un meilleur maillage de radars et un renforcement de nos forces conventionnelles déployées dans les Départements et Régions d'outre-mer – Collectivités d'outre-mer (DROM-COM) ;
- développer nos infrastructures (ports en eau profonde, bases aériennes) dans les DROM-COM afin de **permettre une montée en puissance rapide** de nos dispositifs de défense si nécessaire ;
- **amplifier la régionalisation de notre stratégie de défense**, en nouant des partenariats avec nos voisins d'outre-mer. Nos DROM-COM doivent devenir des points d'appui militaires, crédibilisant notre positionnement et facilitant ainsi ces épaulements.

Avoir des capacités militaires de gestion de crise

Le recentrage de notre sécurité sur le continent européen et le territoire national ne signifie pas l'abandon des missions liées à la gestion des crises hors d'Europe. Les coûts d'une déstabilisation étant réduits, tout en ayant des impacts majeurs sur les intérêts français et européens, des capacités de gestion et de réponse doivent perdurer. Les recompositions régionales majeures en cours en Afrique, au Moyen-Orient et en Indo-Pacifique et les crises là-bas ont des conséquences en France.

Ce recentrage en fixe le plancher. Trois catégories doivent être conservées, parce qu'elles engagent soit nos ressortissants, soit notre parole :

- **l'évacuation de ressortissants** (dite RESEVAC), en cas de crises naturelles, sanitaires ou sécuritaires, y compris de façon autonome. Notre action en Afghanistan en août 2021 (plus de 5000 personnes évacuées) ou au Soudan en avril 2023⁶ (évacuation de 900 personnes) en est une bonne illustration ;
- **le soutien à un allié** avec lequel nous avons des accords de défense, à hauteur de ce que nous pouvons apporter ;
- **l'aide humanitaire et le secours aux populations** (HADR), qui sera d'autant plus efficace que nous aurons pensé de façon régionale notre appareil militaire, avec des points d'appui autour de nos DROM-COM.

À ces trois catégories s'ajoutent deux missions qui relèvent d'un cadre distinct et qu'il faut mentionner :

- **la lutte contre le terrorisme**, visant nos intérêts et nos ressortissants ;

- **la participation à des opérations de maintien de la paix** sous mandat des Nations unies, qui demeure un instrument de notre politique étrangère quelle que soit la fragilité présente du multilatéralisme.

L'ambition n'est pas de refaire l'opération Barkhane au Sahel, en passant d'une opération temporaire à une présence de longue durée. Il convient plutôt de maintenir des moyens d'action réactifs et réversibles, en particulier un volume de forces endurcies et aguerries pour des opérations circonscrites.

Conclusion

La définition de notre politique militaire doit mieux hiérarchiser les priorités, qu'il s'agisse des objectifs de défense du territoire national, de participation à la sécurité collective des Européens ou d'actions extérieures, sans entretenir de faux-semblants ou se bercer d'illusions. Avant de jouer au chef de file en Europe, il faut être militairement crédible. Pour coopérer, il faut être en mesure de respecter la parole donnée et le contrat fixé.

La transformation de notre modèle d'armée évoquée dans notre première note⁷ doit être envisagée en lien avec notre stratégie. Plus que jamais, il convient de penser ensemble les objectifs et les moyens, en mettant au cœur la sécurité du territoire national et du continent européen. Notre stabilité découlera de notre capacité à imposer un rapport de force militaire qui nous soit favorable, et en étant capables de le tenir dans le temps. C'est le cœur d'un troisième cycle de la défense nationale sous la V^e République qu'un Livre blanc ou un nouveau document de doctrine rédigé en début du prochain quinquennat pourrait venir éclairer.

1. Voir la dernière en date : « **Revue nationale stratégique 2025 : onze objectifs pour une France prête face aux menaces** », ministère des Armées, 18 juillet 2025.
2. En France, il est formalisé que la Russie est impliquée dans des cyberattaques, repère des sites et infrastructures sensibles et frôle régulièrement les limites de notre espace aérien. Moscou serait également derrière les têtes de cochon déposées devant plusieurs monuments en septembre 2025. Plus récemment, l'Allemagne a accusé la Russie d'avoir tenté une attaque au drone armé sur l'aéroport de Leipzig.
3. Marine Leduc, « **Les attaques de drones s'intensifient en mer Noire au large de la Bulgarie et de la Roumanie** », *Le Monde*, 7 octobre 2026.
4. Depuis 2025, les États-Unis ont réduit leur nombre de brigades prépositionnées sur le théâtre européen (passé de 5 à 3) et leurs contributions au *NATO Force Model* en plus d'annuler le déploiement d'un bataillon d'artillerie dédié aux frappes dans la profondeur en 2026.
5. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de prochaines notes.

6. Ministère des Armées, « *Opération SAGITTAIRE : évacuation de ressortissants du Soudan* », Marine nationale, 27 avril 2023
7. Louis Gautier, *Au-delà des débats budgétaires, transformer notre modèle d'armée*, Fondation Jean-Jaurès, 7 septembre 2026.